



Rupture de contrat cdd et arret maladie

Par **dom**, le **11/05/2010** à **12:30**

Bonjour,
je suis en contrat de travail de 3 mois jusqu'au 08/10/2010.
Le 12/05, je suis en arret maladie 3 jours.
prolongement pour complications jusqu'au 21/05.
Je n'ai pas remis les certificats medicaux dans les temps voulus par la loi.
Mais je les ai tout de même remis
aujourd'hui, mon employeur à saisi les prud'hommes.
Quel recours ai-je face à cela ?

Par **fabienne034**, le **12/05/2010** à **08:06**

bonjour,

vous étiez malade il ne peut pas arriver grand chose,

pour tout savoir sur le CDD

<http://www.fbis.net/cdddroit.htm>